



## L'orientation scolaire et professionnelle

33/1 | 2004  
Varia

---

### D. Castra. *L'insertion professionnelle des publics précaires*

Paris : PUF

Jean-Pierre Cartier

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/osp/2263>

ISSN : 2104-3795

#### Éditeur

Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

#### Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2004

Pagination : 171-173

ISSN : 0249-6739

#### Référence électronique

Jean-Pierre Cartier, « D. Castra. *L'insertion professionnelle des publics précaires* », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 33/1 | 2004, mis en ligne le 22 octobre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/osp/2263>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# D. Castra. L'insertion professionnelle des publics précaires

Paris : PUF

Jean-Pierre Cartier

---

## RÉFÉRENCE

Paris : PUF

- 1 Denis Castra est professeur de psychologie sociale à l'Université de Bordeaux 2 où il dirige l'équipe de recherche : « psychologie sociale des insertions ». Il a, d'ailleurs, déjà publié, seul ou en collaboration, dans cette revue, trois articles : en 1988 (n° 17), 1995 (n° 20), 2002 (n° 31).
- 2 Le livre qu'il vient de publier, préfacé par F. Dubet, tente de répondre à une question d'emblée polémique : pourquoi les dispositifs d'insertion à destination des publics dits « en difficulté » sont-ils si peu efficaces et produisent, par rapport au niveau des investissements matériels et humains, si peu d'effets en termes d'accès à l'emploi ?
- 3 Classiquement, lorsque les chercheurs en sciences humaines et sociales tentent de répondre à cette question, ils donnent des explications du type : manque de compétences, absence de formation, rejet des secteurs porteurs d'emploi, frilosité des entreprises, etc. En se référant à la psychologie sociale cognitive, l'auteur tente de dépasser ces types d'explication pour mettre en cause les pratiques des professionnels de l'insertion.
- 4 Pour poser le problème, D. Castra commence par définir les concepts utilisés dans le titre de son livre. D'abord, que faut-il entendre par « public précaire » ? Ce sont, dit-il, les allocataires du Revenu Minimum d'Insertion, les chômeurs de longue durée, les jeunes sans qualification. Il s'agit donc d'un public jeune ou adulte, exclu de l'emploi classique et généralement dépourvu de qualification. C'est ce type de public que visent un certain

nombre de structures et de dispositifs. Néanmoins cette population, dont « leur seule caractéristique commune est d'être privés d'emploi » (p. 124), est loin d'être homogène.

- 5 Ensuite, l'auteur analyse le concept d'insertion. Ce concept est proche de celui d'intégration et s'oppose à celui d'exclusion. Mais il n'en demeure pas moins ambigu. En effet, il permet de désigner deux types d'insertion : l'insertion sociale et l'insertion professionnelle. Or cette distinction, communément admise, a-t-elle encore un sens dans notre société étant donnée l'importance qu'y tient le travail. L'insertion sociale n'est-elle pas dépendante de l'insertion économique ? Malgré tout, l'étude des pratiques des professionnels de l'insertion semble montrer le contraire ; ces pratiques font le plus souvent de l'insertion sociale un préalable obligé à l'insertion économique. Autrement dit, pour aider les personnes à trouver un travail (insertion professionnelle), on leur propose, comme préalable obligé, des activités hors travail (insertion sociale).
- 6 Or, toutes les enquêtes concernant les structures et les dispositifs visant à faciliter l'insertion des jeunes comme des adultes montrent que « l'insertion n'insère pas ». L'auteur donne comme exemple les divers stages intitulés « construction de projet » ou « remobilisation », Ceux-ci sont conçus comme des passages « obligés » avant l'entrée en formation professionnelle qualifiante. De fait, ces formations hors entreprise ne font que différer l'accès à l'emploi. Dès lors, « les parcours d'insertion peuvent être lus non comme des itinéraires vers l'emploi, mais comme un apprentissage des contraintes institutionnelles » (p. 72).
- 7 Pour l'auteur, la faiblesse des dispositifs d'insertion vient du fait qu'ils « sont trop centrés sur la personne, pas assez sur les contextes et situations où elle évolue » (p. 230). Les professionnels de l'insertion sont amenés à développer une « psychologisation » excessive dans leurs interventions. La difficulté de trouver un emploi n'est plus attribuée à un défaut d'emplois disponibles, mais à un défaut de la personne. La privation d'emploi devient plus un problème personnel de l'individu qu'un phénomène économique. La personne en situation de précarité est perçue, par les professionnels chargés de l'aider, de la conseiller, de l'accompagner, de la former, de la rémunérer, comme souffrant d'un déficit et d'un manque : de compétences, de motivation, de volonté. Il convient donc de recourir à des actions de type psychologique. Ainsi, d'après l'auteur, les professionnels de l'insertion ont été « considérablement influencés par la culture médico-sociale, psychologique, psychanalytique... » (p. 10) et sont souvent amenés à développer « une relation thérapeutique » (p. 15) avec leurs usagers. Ils évoquent fréquemment l'importance des handicaps et de l'immaturation de ce type de public ; « les deux figures de proue de l'insertion » sont « l'enfant et le malade » (p. 30). Par exemple les jeunes des Missions locales ne sont pas perçus comme des demandeurs d'emploi disposant de potentialités mais comme des « adolescents à problèmes » dont il faut assurer l'insertion sociale et l'accompagnement psychologique. De même les difficultés d'insertion des chômeurs adultes « longue durée » sont explicables par la présence de déficits, inadaptations, inaptitudes, et autres « inemployabilités ». Se contenter de ce type d'explication, est sur le plan théorique « une imposture » (p. 37). En effet, les structures et dispositifs chargés de favoriser l'insertion tiennent l'essentiel de leur légitimité de leurs compétences professionnelles à remédier à ce type de difficulté.
- 8 D. Castra vise une pratique particulière, souvent considérée comme la première étape de l'aide à l'insertion : celle visant, par la formation, l'aide à l'élaboration de projet. Le « projet » est une notion « théoriquement commode » (p. 78) parce que « fédérative », « humaniste », « existentielle », « normative », « libératrice ». Or de nombreux

chercheurs comme Coquelle, Boutinet, Rochex, Guichard, Huteau, Dumora ont dénoncé sa pertinence à propos de l'orientation. Ainsi, ce n'est pas parce que notre société impose une véritable « dictature du projet » (p. 82), que le projet doit sous-tendre toutes les pratiques d'aide à l'insertion.

- 9 Mais derrière les pratiques, D. Castra vise aussi les praticiens qu'il appelle : les « agents d'insertion ». Ceux-ci passent plus de temps à accueillir, accompagner, conseiller, diagnostiquer les individus qu'à nouer des relations avec le monde du travail. Ils ont perdu de vue l'objectif de leur mission : l'insertion professionnelle. À défaut de faciliter le recrutement de leur public par les entreprises, ils en viennent à recruter pour leurs propres dispositifs. Il convient en effet de distinguer deux types de marché : le marché de l'emploi et le marché de conseil aux chômeurs. Le marché de l'emploi est « le lieu où s'organise la rencontre de l'offre et de la demande » (p. 185) et le « marché du conseil aux chômeurs est constitué de ces pratiques de formation, d'orientation, d'aide et de suivi des demandeurs d'emploi » (p. 186). Or ces deux marchés ont la particularité de ne pas se rencontrer souvent.
- 10 Ainsi, « on est en droit de se demander pourquoi les professionnels de l'insertion, dans leur immense majorité, semblent avoir renoncé à intervenir sur le fonctionnement même de l'entreprise, à commencer par ses modes de recrutement : cela ressemble bien, à s'y méprendre, à une conduite de soumission » (p. 107). De fait, l'agent d'insertion se trouve placé dans une « situation paradoxale ». En effet, celui-ci au lieu de se définir comme un intermédiaire du marché du travail, « positionné à l'interface de l'offre et de la demande », est, en fait, « conventionné et chargé de mission par des instances représentant la demande... mais non l'offre ». Ainsi les entreprises sont plus consommatrices qu'actrices dans les dispositifs d'insertion.
- 11 Dès lors, il n'est pas étonnant que la réponse pratique essentiellement aux difficultés d'insertion soit une réponse en terme de formation. La formation devient l'outil principal de lutte contre le chômage. Cette réponse, en termes de « plus d'école », a, par ailleurs, l'avantage de permettre « un marché de la formation qui pèse sur les choix locaux et qui aurait plutôt tendance, comme tout marché, à fidéliser et étendre sa clientèle » (p. 134).
- 12 Alors que faire ? D. Castra propose aux « agents d'insertion » de travailler au niveau de la relation entre le demandeur d'emploi et l'entreprise pourvoyeuse d'emplois, entre l'offre et la demande d'emploi. Pour cela il est nécessaire de développer des relations avec le bassin d'emploi et d'agir sur la gestion des ressources humaines des entreprises. L'agent d'insertion peut construire et animer un réseau avec les entreprises, accompagner socialement l'intégration professionnelle en assurant un suivi pendant les premiers moments d'entrée dans l'emploi, intervenir dans les pratiques de recrutement pour les rendre moins opaques, plus rationnelles, plus collectives, plus centrées sur le poste que sur la personne. Par exemple, il propose de développer les entretiens de mise en relation (E.M.R.) comprenant trois interlocuteurs : l'employeur, le demandeur, l'agent d'insertion.
- 13 En résumé, « l'agent d'insertion doit quitter la posture du clinicien pour celle d'un animateur du marché de l'emploi plus particulièrement spécialisé dans l'intégration durable des publics les plus précaires. C'est bien sûr d'une autre professionnalité qu'il s'agit... » (p. 188). La logique à mettre en œuvre ne doit pas être « adaptative » en s'attachant à « formater » la demande pour qu'elle corresponde à l'offre, en proposant au demandeur d'emploi de se former, de mieux se connaître, d'avoir un projet professionnel. Cette approche du demandeur est de fait une posture de préselection. Quand une personne en difficulté déclare vouloir travailler, elle adresse une véritable demande à

l'agent d'insertion. Celle-ci n'a pas à être questionnée (en termes : est-ce qu'elle le peut ? Est-ce qu'elle le veut vraiment ? Est-ce qu'elle est prête ? Est-ce qu'elle a un projet ?) mais doit être traitée comme telle c'est-à-dire comme un véritable engagement.

- 14 Ce qui nous est apparu fondamental et original dans cet ouvrage c'est la mise en garde de l'auteur contre cette « psychologisation » excessive du traitement des difficultés d'accès à l'emploi. Si les situations de chômage, de précarité et d'exclusion ont des répercussions psychologiques, il ne faut pas cependant « confondre les causes et les effets, on en viendrait tôt ou tard à cette forme d'acharnement thérapeutique qui met un clinicien à la place des intermédiaires du marché du travail » (p. 227). Il ne faut pas perdre de vue que l'insertion, comme d'ailleurs l'exclusion, est un rapport social situé dans un système organisé et ne saurait être réduite aux seules caractéristiques de la personne, même si cela conduit en naturalisant le problème « à immuniser le fonctionnement social, mais surtout à amputer le sujet de ses appartenances et identités sociales » (p. 38). Les démarches « prescriptives », consistant à diagnostiquer les individus pour mieux pronostiquer leurs possibilités d'insertion sociale et professionnelle semblent, dès lors, être des processus excluant, dans la mesure où en catégorisant les personnes, elles mettent en rapport, en fait, deux systèmes de hiérarchisation, l'un concernant les individus, l'autre les positions sociales.
- 15 Il est clair que ce livre apporte une dissonance par rapport aux pratiques actuelles dans l'aide à l'insertion professionnelle. Il remet en cause le traitement psychologique du problème, souvent adopté par les praticiens de l'insertion. Mais au-delà de l'insertion il interroge toutes les pratiques d'orientation et en particulier celles qui développent une approche psychologique de l'orientation. Les pratiques telles que le « counselling », l'évaluation psychologique, les démarches éducatives en orientation, seraient en ce sens insuffisantes voire inadaptées. L'auteur nous semble rejoindre les remarques de certains psychologues « systémiciens » comme G. Évequoz, certains sociologues comme E. Goffman, ou certains philosophes comme M. Foucault. Néanmoins, D. Castra, tout en montrant que les pratiques « psychologisantes » des agents d'insertion sont inefficaces voire dangereuses, reconnaît un déficit important de formation pour ces professionnels. Ils sont, dit-il, trop souvent issus des secteurs du travail social, de l'animation, de la formation ou des fonctions « ressources humaines ». D. Castra, en dénonçant « une professionnalité peu pertinente des agents d'insertion » (p. 128), semble désigner une absence de formation et d'expérience dans le champ, de l'économie de l'entreprise. Pourtant, il nous semble qu'une formation en sciences humaines et en particulier soit aussi nécessaire, ne serait-ce que pour permettre à « l'agent d'insertion » d'identifier, de connaître les limites, les dérives, les abus, les biais d'une approche strictement « psychologique » de la personne. Une compétence essentielle du psychologue n'est-elle pas aussi de savoir renoncer aux réponses strictement psychologiques ?